

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 DECEMBRE 2023 A 19H00

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, le **19 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :
26 décembre 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Requalification des
espaces structurants du centre-ville
Demande de subvention au titre
de la DETR/DSIL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie
Mme RUYER Christine à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. le Maire

Absents excusés :

M. CHMIDLIN Stéphane
Mme ADAM Nathalie
Mme ACCILI Micheline
M. EVRARD Luc
Mme ELI Emilie

N° 79/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Afin de mettre en œuvre ces travaux d'une enveloppe globale de 1 557 581 €, la Commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR et/ou DSIL pour son projet de « Requalification des espaces structurants du centre-bourg – 1^{ère} tranche, du boulo-drome à la rue Georges Clemenceau ».

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETR	45	700 911 €
Etat DSIL		
Etat – autre : Agence de l'Eau Rhin Meuse	13.6	212 616 €
Conseil régional Grand Est	30	100 000 €
Conseil départemental des Vosges	30	233 000 €
Autre		
Autre		
Sous-Total financement public (80 % maximum)	80	1 246 527 €
Fonds propres		
Emprunts		311 054 €
Sous-total collectivité		311 054 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		1 557 581 €

Ces explications apportées,

C'est unanimement que le Conseil Municipal, présent et représenté, après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture des Vosges.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire